

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Pour donner une voix aux 14 à 25 ans

CONSULTATION SUR LE PROFILAGE RACIAL ET SES CONSÉQUENCES

Montréal, le 17 septembre 2009 – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse lance aujourd’hui une consultation sur le profilage racial et ses conséquences.

Cette consultation a d’abord pour objectif de donner une voix aux jeunes de 14 à 25 ans des communautés racisées qui vivent le profilage racial et, par la suite d’offrir un forum public aux institutions et aux organismes communautaires pour identifier des solutions pour contrer cette forme de discrimination raciale.

« *Le profilage racial existe et il faut en parler ouvertement pour en arriver à trouver des solutions durables* », a expliqué aujourd’hui le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau, en annonçant la tenue de la consultation. « *La Commission veut susciter une prise de conscience collective des conséquences qu’entraîne le profilage racial qui peut compromettre l’avenir des jeunes de 14 à 25 ans.* »

Jusqu’au 30 novembre 2009, les jeunes sont plus particulièrement invités à raconter comment ils vivent – ou ont vécu – le profilage racial que ce soit à l’école, dans l’espace public ou dans leurs rapports avec le système de protection de la jeunesse.

Les témoignages des parents, des enseignants ou des intervenants sociaux ou communautaires seront également reçus dans le cadre de cette démarche. La Commission s’engage à respecter la confidentialité des témoignages recueillis, mais les témoignages anonymes ne seront pas retenus.

À partir des témoignages recueillis et des travaux de recherche sur le sujet, la Commission publiera, au début de l’année 2010, un document de consultation traçant un portrait du profilage racial et de ses conséquences sociales.

Ce document servira de base à la tenue de forums publics qui auront lieu au printemps 2010. Des institutions publiques, des groupes communautaires, des intervenants sociaux et des victimes de profilage racial seront invités à participer à ces consultations qui porteront en priorité sur l’identification de solutions.

La Commission prévoit publier son rapport, incluant ses recommandations, au cours de l’automne 2010, et s’engage à en assurer le suivi.

La Commission travaille à combattre le profilage racial depuis plusieurs années. En 2005, elle a adopté une définition du profilage racial et établi des lignes directrices qui guident son travail d’enquête et de défense juridique. Elle offre des séances de formation et de sensibilisation sur le profilage racial dans le cadre de son mandat d’éducation.

Pour en savoir davantage et pour participer à la consultation, visiter le www.cdpedj.qc.ca; téléphoner au 514 873-5146 ou 1 800 361-6477 (numéro sans frais), poste 359.

– 30 –

Source : Patricia Poirier
514 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 358 ou 514 795-0736
patricia.poirier@cdpedj.qc.ca